

SYNTHÈSE

ÉTAT DE DURABILITÉ 2025



Le groupe AFD publie son premier état de durabilité 2025 à titre volontaire, anticipant l'échéance d'assujettissement réglementaire à la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) de 2028. Le Groupe s'inscrit ainsi dans une démarche d'exemplarité en alignant son reporting avec les normes européennes ESRS (European Sustainability Reporting Standards).

Cet état de durabilité couvre l'AFD, Proparco, Expertise France, Fisea et Sogefom sur l'ensemble de la chaîne de valeur incluant les activités opérationnelles et le fonctionnement interne.

Les engagements du Groupe en matière de climat, de biodiversité et de lien social

EN 2025

7,8 Md€

investis
pour le climat

1,3 Md€

investis
pour la biodiversité

136

pays et territoires
d'intervention
dont les Outre-mer français

+ 5 000

collaborateurs

Stratégie, modèle d'affaires et chaîne de valeur : le mandat du Groupe pleinement orienté vers la durabilité

Le mandat du groupe AFD est défini autour d'un double agenda de lutte contre la pauvreté et les inégalités et de préservation des biens communs comme le climat, la biodiversité ou la santé mondiale, promouvant des investissements solidaires et durables dans les pays les moins avancés et vulnérables, dans les pays à revenus intermédiaires et dans les Outre-mer.

Une stratégie 100 % ODD

Le Plan d'orientation stratégique 2025-2030 structure l'engagement de durabilité du Groupe autour de trois priorités transversales, déclinées en feuilles de route opérationnelles « Planète », « Lien social », « Citoyens, institutions et démocratie ». Elles visent simultanément la transition bas-carbone, la préservation de la biodiversité, la réduction des inégalités et le renforcement démocratique.



Le Cadre de résultats et d'impacts (CRI) renforce cette démarche en intégrant 22 indicateurs clés au pilotage stratégique. Ce système constitue la base de la redevabilité extrafinancière et le socle des émissions obligatoires ODD (21 Md€ levés depuis 2014).

Opérationnellement, les activités du Groupe reposent sur:

- Une liste d'exclusion publique intégrant des critères environnementaux, sociaux, éthiques et réglementaires ;
- une politique de maîtrise des risques environnementaux et sociaux permettant de réduire ou de compenser d'éventuels impacts négatifs des opérations ;
- un dispositif de gestion des réclamations environnementales et sociales permettant d'envisager une remédiation lorsque des impacts environnementaux et sociaux négatifs ou inattendus n'ont pas pu être évités, réduits ou compensés.

Six thèmes matériels identifiés par le Groupe à l'issue de l'analyse de double matérialité

L'analyse de double matérialité a mobilisé les experts internes et les parties prenantes issues des environnements institutionnel, sociétal et économique, ainsi que les ressources humaines, les clients et bénéficiaires ou encore les acteurs de l'investissement solidaire et

durable et de l'assistance technique. Cette analyse s'est appuyée sur les outils existants, notamment la grille d'analyse et avis développement durable, les analyses de risques climatiques et nature sur les portefeuilles et la cartographie des risques bruts opérationnels.

Les six thèmes matériels identifiés reflètent une matérialité principalement d'impact en cohérence avec le mandat du Groupe :



La méthodologie et les résultats ont été soumis à l'avis du Comité d'audit et des risques du Groupe et validés par le Conseil d'administration.



1 • Climat et biodiversité : deux leviers pour réussir les transitions

Changement climatique (E1): un plan de transition climat ambitieux qui reflète le mandat du Groupe

Le groupe AFD intègre de façon structurelle, dans sa stratégie et son modèle d'affaires, la transition vers une économie durable et les objectifs de l'Accord de Paris en termes de limitation du réchauffement climatique. Le plan de transition du Groupe rend compte des dispositions mises en place pour assurer le déploiement d'une activité de financement et d'accompagnement systématiquement cohérente avec une transition bas-carbone et résiliente au changement climatique.

Au vu de son mandat, l'enjeu du groupe AFD n'est pas la réduction des émissions financées mais **l'accompagnement et le financement des transitions de ses clients**. Le plan de transition du groupe AFD reflète cette spécificité et n'intègre ainsi pas de cible d'émissions financées à l'horizon 2030 au sens des normes ESRS.

Les émissions
financées du Groupe
sont estimées à
43 MtCO₂e

Les émissions liées
au fonctionnement
interne s'élèvent à
112 ktCO₂e

La **politique d'exclusion fossile**, renforcée depuis 2022, élimine tout financement lié à l'exploration, la production ou l'utilisation d'énergies fossiles, hors mini-réseaux hybrides. Par ailleurs, les projets financés génèrent 3,8 MtCO₂e d'émissions annuelles évitées.

Concernant le **fonctionnement interne**, des actions sont mises en place pour diminuer l'impact écologique interne du Groupe : politique d'achats responsables, diminution de la consommation d'électricité, soutien à la mobilité douce des salariés, usage responsable du numérique, etc.

En matière de **taxonomie européenne**, la réglementation européenne permet temporairement à l'AFD de ne pas publier les informations relatives à la taxonomie (art. 7, par. 9 du règlement délégué 2021/2178, modifié par le règlement délégué 2026/73). Le groupe AFD a choisi d'utiliser cette possibilité et ne publie donc pas, à ce stade, de données sur ce sujet.

ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2025

100 %

Accord de Paris

Toutes les activités financées sont compatibles avec des trajectoires bas-carbone et résilientes depuis 2017.

7,8 Md€

Volume d'engagements dédié aux projets à forte valeur ajoutée climat dépassant l'objectif de 6 Md€ par an fixé pour 2025-2030, dont environ 40 % pour l'adaptation.

4,6 Md€

Engagements climat transformationnels pour accompagner les acteurs des transitions au-delà du financement d'actifs.

Biodiversité (E4): un engagement d'alignement 100 % au Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) affirmé

À travers son mandat sur les biens publics mondiaux, le groupe AFD accompagne ses partenaires dans la préservation et la restauration de la biodiversité ainsi que dans la transition vers un développement socio-économique positif pour la nature. Il intègre pleinement le **Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal** à ses travaux via

une double démarche : financer exclusivement des activités sans impact négatif matériel sur la biodiversité, et générer des gains nets de biodiversité grâce à l'accompagnement de ses partenaires. Ces engagements sont intégrés aux outils d'instruction et conditionnent l'octroi des financements.

ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2025

1,3 Md€

de financement à impacts positifs sur la nature, dépassant largement l'objectif de la feuille de route planète de 800 M€/an.

42 %

des financements à impact positif sur la nature (Nature+) sont des opérations mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature dans les secteurs urbain, d'assainissement et de conservation de la biodiversité ; ils permettent d'améliorer la résilience au changement climatique des opérations et la résilience de la biodiversité, en contribuant de manière convergente à ces deux enjeux.

11,5 M

d'hectares protégés, surfaces bénéficiant d'actions de protection, conservation ou restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

2 • Cohérence entre mandats externes et fonctionnement interne du Groupe

Un cadre de travail porteur de sens

Le groupe AFD déploie une **politique sociale ambitieuse** au-delà du respect des législations et réglementations du travail, avec la volonté que son personnel bénéficie d'un environnement propice à une montée en compétences et à la qualité de vie au travail. Le dialogue social constitue un pilier de la politique du groupe AFD et un vecteur essentiel d'équité, de cohésion et d'engagement des salariés. Le Groupe met en œuvre une politique active et structurée

en faveur de l'égalité professionnelle et applique une tolérance zéro concernant toute situation de harcèlement, discrimination, violence sexiste ou sexuelle. L'AFD a engagé une démarche structurante en faveur de la diversité et de l'inclusion (obtention du label Afnor diversité confirmé en 2023). Le Groupe déploie aussi une politique santé et sécurité adaptée, notamment dans les contextes sécuritaires dégradés.

ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2025

6,9/10

Bien-être au travail

selon le baromètre social 2025, chiffre en augmentation sensible par rapport au baromètre social de 2023.

3

nouveaux accords signés

à l'unanimité : QVTC (Qualité de vie et des conditions de travail), GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels), CDD de mission.

21

Nombre moyen d'heures

de formation par agent formé.

Les populations locales au cœur de la stratégie du Groupe (S3 S4)

Le groupe AFD fait des **populations locales une priorité de sa stratégie**, alliant lutte contre la pauvreté et les inégalités et préservation des biens communs. Toutes les interventions du Groupe visent à amé-

liorer les conditions de vie des populations locales qui constituent les bénéficiaires finaux de tous les financements.

ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2025

58 %

des projets octroyés par l'AFD ont une contribution significative ou structurante à la réduction des inégalités multidimensionnelles et à l'inclusion.

74 %

Part des montants engagés de l'AFD ayant pour objectif principal ou significatif la gouvernance démocratique et inclusive.

643 M€

Volume de financements de projets Proparco alignés au 2X Challenge dont l'objectif est la mobilisation du secteur privé pour contribuer à l'essor des femmes comme entrepreneures, dirigeantes d'entreprise et employées, mais aussi afin qu'elles puissent avoir un accès équitable aux financements.

68 %

des projets engagés par l'AFD en 2025 dans les États étrangers ont un objectif de promotion de l'égalité de genre.

3 • Gouvernance : l'intégrité, principe directeur de l'action du Groupe

Dans un environnement international susceptible de l'exposer à des risques de corruption, non-conformité et d'atteinte à sa réputation, le groupe AFD applique une tolérance zéro à l'égard de la corruption, du blanchiment et du financement du terrorisme, adossée à des politiques, procédures et formations dédiées.



ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2025

0

condamnation

pour manquement à l'intégrité (France et pays d'intervention).

0 €

Montant des amendes

pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

100 %

des agents identifiés

sur une fonction à risques sont couverts par une formation anti-corruption.

Le dispositif de conformité comprend la Charte éthique, le Code anticorruption/anti-cadeaux, la politique de prévention des pratiques prohibées, les référentiels LCB/FT et les politiques de sanctions. Des

mécanismes d'alerte internes (déclarations d'incidents, ligne hiérarchique, saisines directes) et externes (dispositif ouvert aux tiers) sont opérationnels et garantissent la protection des lanceurs d'alerte.

.....

Pour un monde en commun

.....

Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable, et Expertise France pour l'expertise technique – le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable.

Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4 000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale. Du côté des autres, pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31